

**Document d'information – Département de chiropratique
Université du Québec à Trois-Rivières**

Objet : Énoncé de position de l'*International Chiropractic Education Collaboration* (ICEC) sur l'enseignement clinique et professionnel de la chiropratique

Les professeurs du département de chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont appuyé de manière unanime une résolution en appui de l'énoncé de position de l'*International Chiropractic Education Collaboration* (ICEC) sur l'enseignement clinique et professionnel de la chiropratique lors de l'assemblée départementale du 1^{er} mars 2021.

L'UQTR et son département de chiropratique se joignent ainsi à 16 autres établissements d'enseignement de la chiropratique signataires de cet énoncé de position, dans une perspective de soutenir un enseignement chiropratique contemporain basé sur les données probantes et centré sur le patient.

Bien que tous les établissements accrédités d'enseignement de la chiropratique offrent un programme de formation initiale qui répond aux exigences de l'organisme d'agrément de leur juridiction, la philosophie d'enseignement et les méthodes pédagogiques varient de manière considérable entre ces institutions.

Certains établissements offrent une formation priorisant les principes vitalistes liés aux origines et aux racines de la profession au détriment des connaissances scientifiques contemporaines. Sans occulter ni renier ces racines professionnelles, le programme de formation de l'UQTR, en tant que premier programme d'enseignement de la chiropratique en milieu universitaire en Amérique du Nord, s'inscrit dans une perspective de formation basée sur les données probantes.

Notre milieu académique universitaire, en permettant aux futurs chiropraticiens d'étudier et de côtoyer les futurs professionnels d'autres disciplines de la santé, fait la promotion de la collaboration interprofessionnelle. Notre programme de formation à l'UQTR vise la diplomation de professionnels de premier contact ayant une expertise en santé neuromusculosquelettique dont l'exercice est centré sur les besoins du patient et appuyé par les données scientifiques les plus récentes.

L'énoncé de position

L'énoncé de position renforce les concepts éducatifs de soins fondés sur des données probantes et centrés sur le patient, et souligne l'importance d'éviter certaines pratiques cliniques qui soumettent le patient à des procédures inutiles ou qui ne sont pas en accord les données probantes.

L'énoncé de position s'engage envers un programme d'étude moderne et en constante évolution, fondé sur les principes de la pratique fondée sur les données probantes et reconnaissant le modèle biopsychosocial de soins soutenu par la recherche évaluée par les pairs.

L'UQTR et son département de chiropratique, en devenant signataires de cet énoncé de position, précise qu'il ne s'agit pas d'une décision liée à des enjeux réglementaires ou professionnels, mais d'une prise de position axée sur les enjeux académiques.

L'énoncé de position met l'accent sur la valeur ajoutée de dispenser un programme d'enseignement de la chiropratique riche en concepts et principes de la pratique fondée sur les données probantes, qui adopte des méthodes d'enseignement novatrices et qui promeut des mesures de prévention et de santé publique largement acceptées.

L'appui à l'énoncé de position ne modifie pas l'enseignement offert au programme de doctorat de premier cycle en chiropratique à l'UQTR, puisque l'enseignement actuel répond déjà aux diverses sections de l'énoncé de position. Toutefois, cet appui reflète un engagement de la communauté universitaire chiropratique quant au respect de cet énoncé dans une perspective de développement et d'évolution du programme et des enseignements.

Clarification de certains points de l'énoncé de position

Subluxation et vitalisme :

Une partie de l'énoncé de position aborde le concept de subluxation vertébrale dans le cadre du programme d'enseignement, en déclarant :

« L'enseignement du complexe de subluxation vertébrale en tant que construit vitaliste² prétendant être la cause de la maladie n'est pas soutenu par les données probantes. Son inclusion dans un programme de chiropratique moderne dans un contexte autre qu'historique est donc inappropriée. »

²Plus précisément, la forme de vitalisme, distincte de l'holisme, qui proclame : "Si la subluxation vertébrale spécifique est correctement ajustée, l'interférence est libérée, la pression est éliminée, la capacité de transport est rétablie, les cellules tissulaires sont rétablies et la vie et la santé commencent à revenir à la normale. Tout cela est dirigé, contrôlé et réalisé par L'INTELLIGENCE INNÉE" (Ref: BJP Fame and Fortune Vol. XXXIII).

Les termes faisant référence à la "subluxation" et au "vitalisme" peuvent souvent prêter à confusion, et ils ne font pas l'objet d'un consensus au sein de la chiropratique, ni des autres professions de santé. L'énoncé de position tente de situer les deux termes dans un contexte spécifique.

Il est important de faire la distinction entre le concept de subluxation comme étant principalement un dysfonctionnement biomécanique qui peut produire des signes et symptômes secondaires locaux et distaux, et celui du concept vitaliste de subluxation décrit à l'origine par D.D. Palmer comme étant une cause directe de dysfonctionnement neurologique entraînant un dysfonctionnement du système organique et qui, si elle n'est pas éliminée, entraînera une détérioration de la santé jusqu'à la maladie ou la mort.

Plusieurs chiropraticiens au Canada utilisent le terme "subluxation" au sens biomécanique (c'est-à-dire dysfonctionnement articulaire ou segmentaire), **et rien dans la prise de position ne décourage spécifiquement cette utilisation, que ce soit à l'UQTR ou dans l'exercice de la profession.** Ce n'est que lorsque ce concept est utilisé dans un contexte lié à la définition vitaliste originale que l'énoncé de position s'y oppose, étant donné qu'il n'y a actuellement pas de preuves à l'appui pour justifier son inclusion dans le curriculum.

Le concept de vitalisme (ou "néo-vitalisme") varie également beaucoup selon les utilisateurs du terme, et ce débat dure depuis des siècles parmi les philosophes et les biologistes. Peu de praticiens nieraient l'utilisation la plus simple de ce terme pour décrire la capacité inhérente du corps humain à se réguler et à se guérir. C'est toutefois lorsque l'utilisation du terme s'élargit pour inclure les connotations métaphysiques d'une force vitale reliée à tous les organismes et qui se trouve bloquée par la subluxation vertébrale, que la plupart des scientifiques et l'énoncé de position rejettent ce concept.

Afin de favoriser le bien-être du patient, le clinicien avisé doit prioriser les nouvelles connaissances développées par la méthode scientifique au détriment des croyances empiriques ou dogmatiques. C'est donc à travers la recherche et l'application des meilleures données disponibles, une compréhension de la hiérarchie des données scientifiques (y compris leurs limites), un apprentissage continu, et une volonté de remettre en question les pratiques qui sont peu ou mal soutenues par les données probantes ou les principes physiologiques et biologiques éprouvés. Ainsi, la qualité de l'enseignement et les soins donnés aux patients sont portés vers l'excellence.

Afin de continuer la poursuite d'un enseignement chiropratique de la plus grande qualité et d'offrir des soins centrés sur le patient, il est donc important de remettre en question les dogmes et les pratiques qui sont principalement fondés sur des croyances et qui ont été invalidés par la science émergente.

Les membres du département de chiropratique de l'UQTR croient qu'il est tout aussi important de demeurer à l'affût des nouveautés scientifiques, puisque l'enseignement universitaire et la recherche dans le domaine des soins de santé sont des secteurs qui évoluent constamment. Ainsi, la survenue de nouvelles données doit être intégrée de manière continue dans la sphère académique, qui est dynamique et fluide, mais qui se doit d'être arrimée à l'état des connaissances contemporaines.

Musculosquelettique (MSK) vs. Neuromusculosquelettique (NMS):

Dans certains milieux professionnels, l'utilisation des termes "musculo-squelettique" (MSK) ou "neuro-musculo-squelettique" (NMS) a fait l'objet de nombreux débats à savoir si le premier terme est trop limitatif, ou s'il ne souligne pas suffisamment l'importance du système nerveux.

Au Québec, le mot plus souvent utilisé pour décrire le champ de pratique des chiropraticiens est « neuromusculosquelettique » (NMS). Ce terme est utilisé par l'organisme de réglementation de l'exercice de la chiropratique au Québec, soit l'Ordre des Chiropraticiens (OCQ), ainsi que par l'Association des Chiropraticiens du Québec (ACQ) et le département chiropratique de l'UQTR. Il a été déterminé important de garder un message cohérent avec les autres principales organisations chiropratiques au Québec lors de la traduction en français de l'énoncé de position. Étant donné que le principal intérêt de l'énoncé de position est le bien-être du patient, il a été jugé peu pertinent de procéder à un débat de sémantique sur la terminologie à utiliser.

Il est toutefois important de noter que d'autres professions priorisent plutôt l'utilisation de la terminologie MSK. Il est donc pertinent de garder en tête cette différence lorsqu'il y a communication avec d'autres professionnels de la santé, comme cela peut être le cas à l'UQTR, un établissement qui offre des programmes d'enseignement dans plusieurs autres domaines de la santé. De plus, lors de la recherche dans les bases de données de littérature scientifique, l'utilisation du terme NMS ne donne qu'environ 1 % du nombre de publications obtenues en utilisant le terme MSK. Le terme NMS peut donc entraîner certaines limites lorsque l'on sort du contexte chiropratique francophone.

Distinction entre les établissements d'enseignement de la chiropratique :

Il est largement reconnu au sein de la communauté chiropratique qu'il existe une variation considérable entre les différents programmes d'enseignement de la chiropratique. Cependant cette variation n'est pas apparente pour le public qui n'est pas familier avec ces réalités. Tous les programmes d'études en chiropratique ciblent le développement de compétences exigées par les normes d'agrément et qualifient les étudiants pour compléter les examens professionnels, mais ces programmes disposent d'une latitude considérable pour mettre en œuvre des programmes d'études correspondant à leurs missions et visions uniques.

En 2005 et 2013, des rapports publiés par l'*Institute for Alternative Futures* dans le cadre d'études commandées par la *National Chiropractic Mutual Insurance Company Foundation* ont classé les établissements américains d'enseignement de la chiropratique en trois catégories :

- "*focused scope*" (mettant l'accent sur une pratique basée sur la subluxation),
- "*middle scope*" (incluant une variété d'approches thérapeutiques) et

- "*broad scope*" (s'orientant vers les soins primaires et la gestion des troubles NMS et non-NMS avec un large éventail de traitements pouvant inclure des médicaments sur ordonnance).

Bien que le programme de formation en chiropratique de l'UQTR n'ait pas été inclus dans ces études, notre programme s'inscrirait assurément dans la catégorie "*middle scope*".

Cette catégorie s'arrime très bien à l'énoncé de position dont le département de chiropratique de l'UQTR devient signataire et correspond très bien à la philosophie de l'enseignement dispensé à l'UQTR :

- Une formation générale axée sur l'**expertise en santé NMS** avec une emphase sur la santé **vertébrale**;
- Une formation en **diagnostic et diagnostic différentiel NMS** s'appuyant sur un solide raisonnement clinique et sur les résultats d'une entrevue clinique, d'examen cliniques et d'examen complémentaires incluant l'imagerie diagnostique, déterminés en fonction de la présentation clinique du patient;
- Une formation axée sur la **prise en charge** des patients par un plan d'intervention appuyé par des données probantes, de manière **autonome** ou en **collaboration** avec d'autres professionnels de la santé;
- Une formation en **thérapies manuelles** incluant les ajustements/manipulations vertébrales et des articulations périphériques, les mobilisations articulaires, les thérapies des tissus mous, mais aussi les thérapies complémentaires, la prescription d'exercices, les principes de réadaptation et l'éducation au patient quant à l'auto-gestion de ses conditions de santé.
- La **communication** avec le patient et la **prise de décision partagée** se situent au cœur des décisions cliniques afin de prendre en considération les besoins du patient et ses objectifs de santé.

Pour toute question au sujet de cet énoncé de position, veuillez communiquer avec nous par courriel à : chiropratique@uqtr.ca